

Dossier PA 027 701 16 H 2643 arrêté accordant un permis d'aménager en date du 01.06.16 suite au dépôt du 17.03.16 et ses modificatifs

CERTIFICAT ATTESTANT L'ACHEVEMENT DES EQUIPEMENTS DESSERVANT UN LOT

En application des dispositions de l'article R.431-22 du code de l'urbanisme

Certificat prévu à l'article R.442.18 du Code de l'Urbanisme

CERTIFICAT INDIQUANT LA SURFACE DE PLANCHER MAXIMALE CONSTRUCTIBLE SUR UN LOT

En application des dispositions de l'article R.431-22

Attestation prévue à l'article R.442-11 du Code de l'Urbanisme

ALTITUDE LOTISSEMENT, Société ayant son siège social Route de Neufchâtel, 509 Contre Allée –
76230 ISNEAUVILLE, n° de SIRET 509 671 012 000 37 représentée par Monsieur Jonathan
MONTAGNIER, responsable technique, ayant tous pouvoirs aux fins des présentes.

Le lotisseur atteste sous sa responsabilité, qu'en application des dispositions des articles R.442-13 à R. 442-18 du Code de l'Urbanisme, les équipements desservant le lot ci-après désigné sont achevés.

Lotissement : Le Domaine Des Noés

Arrêté n° PA 027 701 16 H 2643 du 01.06.16 et ses modificatifs

Lot numéro : C16

Superficie du lot : 524 m²

La surface de plancher maximale attribuée sur le lot C16 est de 160 m²

A Isneauville, le 05 Septembre 2018

ALTITUDE LOTISSEMENT

Route de Neufchâtel

509 Contre-Allée

76230 ISNEAUVILLE

02 76 510 520

RCS 509 671 012

Jonathan MONTAGNIER

Responsable Technique